



Union Patriotique

DU RHONE

BULLETIN OFFICIEL PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

et envoyé gratuitement à tous les membres donateurs, souscripteurs et associés

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

au Siège social :

5, place de la Miséricorde, Lyon

Abonnement facultatif : 2 francs

Français ! rien que Français !

V. DE LAPRADE.

LES ADHÉSIONS ET ABONNEMENTS

sont également reçus

5, place de la Miséricorde, Lyon

Le mardi de chaque semaine
de 8 à 10 h. du soir

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

RÉUNION DES SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE ET D'ÉTUDES
MILITAIRES

Toujours désireux d'affirmer ses sympathies en faveur de l'éducation physique et militaire, le Comité de l'*Union patriotique du Rhône* a tenu à honneur de réserver, pour la première fois, le jour de l'Assemblée générale annuelle, une large place aux Sociétés qui se préoccupent de fournir des éléments bien préparés à notre armée nationale.

Dans ce but, une réunion spéciale a eu lieu, le samedi 29 novembre, au siège, 5, place de la Miséricorde. Elle comprenait environ quarante délégués, présidents, vice-présidents, moniteurs généraux, etc. des quinze Sociétés de gymnastique et d'études militaires de Lyon adhérentes à l'*Union patriotique*, savoir :

L'*Alsace-Lorraine*, l'*Avant-Garde*, l'*Avenir*, l'*Eclair*, les *Eclaireurs de l'Est*, l'*Etoile Lyonnaise*, les *Excursionnistes*, la *Française*, la *Jeune France*, la *Lyonnaise*, la *Sentinelle*, les *Touristes Lyonnais*, la *Vaillante*, la *Vigilante fraternelle*, les *Volontaires Croix-Roussiens*.

En l'absence du président et des vice-présidents de l'*Union patriotique du Rhône*, excusés par lettres pour des raisons majeures, la séance a été présidée par M. Kœnig, secrétaire général, assisté de son collègue, M. Berne.

M. Kœnig a souhaité une fraternelle bienvenue aux représentants des Sociétés et les a remerciées d'avoir répondu, sans exception, à l'appel de l'*Union patriotique*, puis il a exposé le but de la convocation.

A l'unanimité, les quinze Sociétés, consultées sur le projet, ont été d'avis que l'organisation de cette fête était chose réalisable, en témoignant du désir profond qu'elles ont de répondre de leur mieux aux intentions de l'*Union patriotique*.

Chacune des Sociétés, invitée à donner son opinion, a indiqué l'exercice dans lequel elle désirait figurer au programme.

Le président de la séance a alors exprimé le désir qu'a le Comité de l'*Union patriotique* de voir grouper, dans la mesure du possible, les quinze Sociétés pour les exercices qui pourraient être communs.

Sur la proposition de M. Valette, moniteur général de la *Vigilante fraternelle*, il est décidé qu'une réunion des quinze moniteurs généraux aura lieu le mercredi 3 décembre, au siège de l'*Union*, pour l'élaboration du programme de la fête gymnique projetée.

La réunion adopte également, à l'unanimité, la pro-

position de M. Orbet, président de l'*Eclair*, proposition tendant à l'organisation d'un défilé des Sociétés, partant de la place des Terreaux pour se rendre à l'Assemblée générale. Le règlement de ce défilé aura lieu dans la réunion des moniteurs.

Avant de lever la séance, M. Kœnig a remercié à nouveau les Sociétés pour leur empressement unanime à répondre à l'appel qui leur a été fait, et les a félicitées du sentiment patriotique qu'elles viennent d'affirmer une fois de plus, avec une harmonie aussi éloquent.

La réunion s'est terminée à 10 heures et demie.

Deux réunions successives des moniteurs généraux ont été tenues les 3 et 15 décembre et présidées par M. Brunot, président de l'*Union patriotique*, assisté de MM. Chambard-Hénon et Kœnig.

Treize Sociétés y étaient représentées par leurs moniteurs généraux; ce sont MM. :

Alsace-Lorraine (Pellet) — *Avant-garde* (Honoré) — *Avenir* (Mocquart) — *Eclair* (Payen) — *Eclaireurs de l'Est* (Maufroy) — *Etoile Lyonnaise* (Lefebvre) — *Française* (Raffin) — *Jeune France* (Bédon) — *Lyonnaise* (Surand) — *Sentinelle* (Péchin) — *Vaillante* (Esquis) — *Vigilante fraternelle* (Valette) — *Volontaires Croix-Roussiens* (Fichet).

Les *Touristes Lyonnais* avaient pour délégué M. Jacob; les *Excursionnistes*, M. Baudit.

A l'unanimité, M. Raffin, officier d'Académie, moniteur général de la *Française*, a été élu comme moniteur général de la fête, et M. Lefebvre, de l'*Etoile Lyonnaise*, nommé moniteur général adjoint.

Après avoir admis en principe le travail en commun aux appareils (rock et parallèles) à raison de trois gymnastes par Société, la réunion a coordonné les exercices du programme de façon à y faire figurer les noms de toutes les Sociétés; l'ensemble a dû être maintenu pour la boxe (cinq Sociétés) et l'escrime (deux Sociétés). Les appareils seront prêtés par la *Française*.

Voici les dispositions prises à l'égard du défilé. Quatre Sociétés seulement possédant une fanfare, les autres se sont réparties d'elles-mêmes en quatre groupes de trois à quatre Sociétés, se suivant par ordre alphabétique. L'ordre général des groupes a été ensuite établi par voie de tirage au sort : 1^o *Française*; 2^o *Lyonnaise*; 3^o *Touristes Lyonnais*; 4^o *Avant-garde*.

Programme adopté. Première partie. — I. Mouvements d'ensemble (pupilles) : *Volontaires Croix-Roussiens*. — II. Ensemble de boxe : *Eclair*, *Eclaireurs de l'Est*, *Etoile*,

Jeune France, Vigilante fraternelle. — III. Ensemble de bâton : *Avenir.* — IV. Mouvements d'ensemble avec barres : *Sentinelle.* — V. Pyramides : *Avant-Garde.*

Deuxième partie. — Fête gymnique donnée en commun à raison de trois gymnastes par Société. Exercices au reek et aux barres parallèles.

Troisième partie. — I. Pyramides (pupilles) : *Vaillante.* — II. Ensemble à mains libres : *Alsace-Lorraine.* — III. Ensemble d'escrime : *Touristes et Excursionnistes Lyonnais.* — IV. Mouvements d'ensemble avec barres : *Française.* — V. Pyramides avec échelles : *Lyonnaise.*

Ordre du défilé. — I. *Française* (Fanfare et Société). — *Alsace-Lorraine, Avenir, Vaillante.* — II. *Lyonnaise* (Fanfare et Société). — *Eclair, Etoile, Vigilante fraternelle.* — III. *Touristes Lyonnais* (Fanfare et Société). — *Eclaireurs de Fesl, Sentinelle, Volontaires Croix-Roussiens.* — IV. *Avant-Garde* (Fanfare et Société). — *Excursionnistes Lyonnais, Jeune France.*

DANS LA LOIRE

Le nouveau gymnase de la Stéphanoise

C'est une grande fête pour l'*Union patriotique du Rhône* que l'inauguration d'un nouveau gymnase ; aussi a-t-elle été particulièrement heureuse d'être associée à la fête d'installation du bel établissement que possède aujourd'hui la *Stéphanoise*, de St-Etienne.

Cette solennité a eu lieu le 14 décembre dernier, au gymnase, 11, rue St-Etienne, avec le concours de la musique du 16^e de ligne et de plusieurs artistes distingués ; elle était donnée au bénéfice des pauvres de la ville.

Un mot d'abord sur le gymnase. C'est une belle construction très confortable et répondant à toutes les données modernes. L'air et la lumière y pénètrent largement ; l'arène est à moitié recouverte d'un plancher pour les mouvements d'ensemble, la boxe, l'escrime, etc. Des sous-sols d'une grandeur égale renferment une seconde salle d'exercices et une galerie de tir.

A deux heures et demie, une nombreuse assistance emplit les places réservées et les galeries. Une sonnerie de clairons salue l'entrée du général Clary, qui vient présider la fête. A ses côtés : on remarque M. Rostaing, secrétaire général de la Préfecture ; M. le commandant de dragons, de Clauzel ; M. le capitaine Brissé, officier d'ordonnance du général, M. Kœnig, secrétaire général de l'*Union patriotique du Rhône*, M. le capitaine Dardoize et M. le lieutenant Gros, jurés des Concours de la *Stéphanoise*, MM. les docteurs Bobichon, Chavanis, Convers, Henry, Grand, Granjon, Reynaud ; M. Costé, président du *Tir Stéphanois* ; M. Déchaud, juge au tribunal de Commerce, M. Clermont, ingénieur-directeur de la ville ; un grand nombre de membres honoraires et notabilités commerciales et beaucoup de dames.

Les gymnastes et pupilles font une entrée des plus correctes et viennent se masser militairement devant l'assistance ; M. Flachier, président, les présente au général Clary.

Le général, répondant au président, le prie de transmettre à la Société ses félicitations pour son organisation et le grand nombre de ses gymnastes.

Il engage surtout les conscrits de l'année prochaine à bien travailler, afin qu'ils puissent emporter au régiment un certificat de gymnastique, qu'il sera heureux d'appuyer et qui constituera pour eux une bonne recommandation à leur arrivée au corps.

La musique militaire se fait entendre et les exercices gymnastiques aux agrès commencent, suivis d'un ensemble de boxe, des mouvements d'ensemble (pupilles et gymnastes), des assauts de boxe, bâton, escrime, etc.

Fête remarquable en tous points ; l'allure des gymnastes et pupilles, leur tenue aux appareils, la valeur de leurs exercices et l'ensemble irréprochable de leurs mouvements, tout annonce en eux de brillantes qualités développées par un travail assidu, dirigé d'une main ferme et intelligente par le moniteur général, M. Touron, ex-instructeur à l'Ecole de Joinville et ancien sociétaire de la *Stéphanoise*.

Parmi les gymnastes, nous avons remarqué en première ligne MM. Delmarty et Lyonnet.

Un concert très agréable complétait cette fête.

Une mention spéciale aux gentils petits fifres de la *Stéphanoise*, au nombre de cinquante, qui, sous la direction de M. Bruyère, ont eu leur bonne part de bravos.

La fête s'est terminée par la distribution des prix aux lauréats du Concours annuel ouvert entre sociétaires, à l'exception des adultes de plus de vingt ans.

Le soir, un banquet réunissait dans les salons du Café de

Lyon, place de l'Hôtel-de-Ville, la plupart des personnes nommées plus haut, les membres honoraires de la Société et de nombreux gymnastes.

A citer, de plus, parmi les membres honoraires, M. Wolff, fabricant de broderies et dentelles à la mécanique, qui offre à chacun des assistants sa dernière création, — un insigne patriotique, la pensée nationale aux trois couleurs — œuvre qui fait honneur au talent de conception de son auteur, à l'expérience d'une carrière artistique de quarante-cinq années.

On remarquait encore M. Borie, notaire honoraire, M. Martin, le constructeur du gymnase, MM. Rattier, Royet, Deville, Blachon, Vert ; parmi les gymnastes, MM. Truchet, secrétaire, Perrin, trésorier-adjoint, Touron, moniteur général, Romeyer et Blanchard, moniteurs, etc. La Presse était représentée par M. Forissier, rédacteur de la *Loire*, M. Guichard, directeur du *Stéphanois*, M. Clémentat, correspondant du *Lyon-Républicain*.

A l'heure des toasts, M. Flachier, président de la *Stéphanoise* prend la parole et prononce un discours excellent fréquemment interrompu par d'unanimes applaudissements.

En regrettant vivement de ne pouvoir le reproduire *in extenso*, nous en retenons ici la péroraison qui, à elle seule, parlera bien haut et sera le meilleur éloge qu'un puisse faire des hommes dévoués placés à la tête de la *Stéphanoise* et de ses vaillants gymnastes.

Voici ces éloquentes paroles, bien dignes de méditation :

« En 1886, la *Stéphanoise* comptait 20 gymnastes.

« A fin 1887, elle comptait 35 gymnastes et 15 membres honoraires ;

« A fin 1888, elle comptait 75 gymnastes et 30 membres honoraires ;

« A fin 1889, elle comptait 120 gymnastes, 40 pupilles et 120 membres honoraires ; aujourd'hui elle compte 250 gymnastes et pupilles et 170 membres honoraires, soit en tout 420 membres au lieu de 20 en 1886.

« Vous voyez son importance comme nombre.

« Comme force, elle a remporté, en première division, les premiers prix à Vincennes, à Lyon et à Besançon.

« Elle a été enfin jugée digne et capable d'organiser le Concours fédéral du 15 août dernier.

« Sa situation financière est excellente ; toutefois, ce ne sont pas les subventions de la Ville qui l'ont enrichie, elle n'en a jamais reçu.

« Si la *Stéphanoise* a pu enfin se mettre chez elle, construire le gymnase que nous avons inauguré aujourd'hui, c'est grâce au nombre toujours croissant des membres honoraires et actifs, c'est grâce à l'aide de quelques membres du conseil d'administration.

« La Société leur remboursera par annuité le montant de son gymnase.

« En attendant elle travaillera de plus en plus à prendre son entier développement.

« Quelques personnes ont semblé reprocher à notre Société de ne pas montrer de couleur politique.

« Ces personnes n'ont pas réfléchi qu'on ne fait pas de politique dans une réunion de jeunes gens dont les neuf dixièmes n'ont pas vingt ans ; ce serait y semer la discorde et le désarroi ; d'ailleurs, nos Sociétés ne sont pas des écoles politiques, mais des écoles de discipline, de moralité et d'honneur.

« Nous avons trois couleurs, ce sont celles du drapeau national, nous nous y maintiendrons ; toutefois, à ces trois couleurs, nous en ajouterons une autre, qui flotte à notre drapeau fédéral, couleur chère à tout Français qui se souvient et qui espère, c'est le vert, c'est l'espérance !

« Voilà, messieurs, toute notre politique, nous n'en ferons pas d'autre.

« Pour terminer, je propose de boire aux trois couleurs, à l'espérance. (*Salve d'applaudissements.*)

M. Kœnig parle ensuite au nom de l'*Union patriotique* ; voici le résumé de son discours :

Messieurs, chers Gymnastes,

« L'*Union patriotique du Rhône* vous remercie chaleureusement de l'avoir invitée à l'inauguration du nouveau gymnase de la *Stéphanoise*.

« Soldats d'une même cause, vos amis de la région du Rhône m'ont chargé de vous féliciter bien cordialement de vos progrès incessants et, en même temps, de vous apporter leur salut fraternel et sympathique.

« Au reste, nos deux départements n'ont-ils pas été liés par les mêmes destinées, à mainte période de l'histoire française, — depuis le temps des Ségusiaves jusqu'à une époque rapprochée de nous, — alors que les noms de nos

beaux fleuves fraternisaient sur les étendards victorieux de nos pères (1).

« Maintenant, les deux frères jumeaux, séparés seulement par une limite administrative, grandissent et prospèrent côte à côte : le bruit majestueux des ruches industrielles monte fraternellement des pentes de nos montagnes. Lyon et Saint-Etienne, sœurs dans le triomphe de leurs industries, ont souvent donné, d'une manière réciproque, d'éclatants témoignages d'une touchante solidarité devant le malheur.

« On peut dire aussi que les intérêts de la Loire et du Rhône présentent plus d'un point de contact; je n'en veux pour preuve que l'énergie de leurs revendications communes, en présence des droits proposés pour les soies.

« Mais c'est trop longtemps m'écarter du sujet qui nous préoccupe plus spécialement dans cette enceinte, et si l'*Union patriotique* est loin de rester en dehors de la défense des intérêts économiques, elle place au premier rang, dans son programme, le développement de l'éducation physique.

« Dresser et aguerrir la jeunesse de notre patrie en vue de la préparer utilement aux grands devoirs de la vie militaire; unir, sans distinction, sous les plis du drapeau de la France, les enfants appelés à le servir et à lui rendre un jour tout son lustre; former des corps robustes, agiles, radieux de santé et de vigueur, et accroître ainsi la puissance d'activité, la force de résistance de la nation tout entière.

« Tel est le but que nous nous proposons à l'*Union patriotique du Rhône*; tel est le vôtre, chers Gymnastes. Marchons donc ensemble, la main dans la main.

« Avec vous, nous sommes fiers de saluer la création de ce gymnase, d'où vont sortir, d'année en année, des phalanges de braves défenseurs du pays, exercées comme celles dont nous venons d'admirer les travaux.

« Déjà, au mois d'août dernier, nous avons applaudi au grand et légitime succès de votre Concours fédéral et national de gymnastique, succès dû pour la plus grande part à votre dévoué et infatigable président, M. le capitaine Flachier.

« Aujourd'hui, cette superbe installation nous révèle un nouveau triomphe pour la *Stéphanoise* et pour l'œuvre de la gymnastique, en général.

Chers Gymnastes,

« L'*Union patriotique du Rhône* suit avec joie vos étapes progressives et, par ma voix, vous répète ce cri bien français, que vous méritez de prendre pour devise : « En avant, toujours en avant ! »

D'autres toasts fort applaudis sont portés par MM. le Docteur Granjon, vice-président de la *Stéphanoise*, Forissier pour la presse, le commandant de Clauzel, Coste, au nom du *Tir Stéphanois*.

La parole est ensuite donnée aux gymnastes et la soirée se termine au milieu d'une sincère effusion de cordialité.

Que nos amis stéphanois nous permettent de donner à ce compte rendu trop abrégé, — à notre grand regret, — ses conclusions naturelles.

La réception amicale faite au représentant de l'*Union patriotique du Rhône*, les conversations échangées, les témoignages de profonde sympathie assurés à notre œuvre, enfin le dévouement de tous aux grands intérêts de la France, tout nous permet d'espérer, à bref délai, la création à St-Etienne, d'un Comité de l'*Union patriotique*.

(1) Le 29 avril 1792, un bataillon de Rhône-et-Loire, commandé par Cérissiat, eut les prémices de notre hymne national, composé seulement depuis cinq jours, et défila aux sons du *Chant de guerre de l'armée du Rhin* (deux mois après devenu la *Marseillaise*), joué à Strasbourg par la musique de la garde nationale.

COLOMBOPHILIE

Le Comité de l'*Union patriotique du Rhône* a été heureux d'apprendre qu'une solution favorable est sur le point d'être donnée à la pétition organisée par ses soins, en septembre dernier, et revêtue de 42 signatures de Sociétés, parmi lesquelles la *Fédération colombophile* de Lyon, celles de la Loire et du canton de Rive-de-Gier.

Répondant à cette pétition, M. le colonel Philippe, directeur du service de la télégraphie militaire au ministère de la Guerre, s'exprime en ces termes, dans une lettre en date du 27 novembre :

« Le département de la Guerre, toujours désireux de favoriser le développement des Sociétés placées sous son patronage, fait examiner en ce moment, de

concert avec celui des Travaux publics, les nouvelles réductions de tarif qui pourront être proposées aux six grandes Compagnies de chemins de fer.

« J'aurai l'honneur de vous tenir au courant du résultat de ces négociations ».

Il y a donc tout lieu d'espérer que satisfaction sera enfin donnée à nos Sociétés colombophiles, sur la question capitale du transport des pigeons voyageurs et de leurs convoyeurs.

L'*Union patriotique du Rhône* pourra être fière, à juste titre, d'avoir contribué à cet excellent résultat.

LE IV^e CONCOURS NATIONAL DE TIR A LYON

Le IV^e Concours national de tir, que l'initiative de M. le général baron Berge a assuré à Lyon pour l'année 1891, s'organise d'une façon très active, par les soins des trois Sociétés lyonnaises de tir.

Le Comité de direction formé de 41 membres est définitivement constitué. M. le maire de Lyon a accepté la présidence effective du Concours, ayant comme vice-présidents MM. Polonus, Harent, Billiaz; secrétaire général, M. Monod; trésorier général, M. d'Aubarède.

Huit sous-comités ont été formés et fonctionnent régulièrement.

Les tireurs auront à leur disposition un ensemble de 120 cibles réparties entre les trois stands, et le Concours durera douze jours, du 16 au 27 juillet; il est à prévoir que le total des prix et primes dépassera le chiffre de 150,000 francs.

On espère que le Championnat de France se tirera au fusil Lebel, à trois cents mètres.

De belles fêtes seront données à l'occasion de ce grand Concours placé sous les auspices de l'*Union nationale des Sociétés de tir de France*.

Forts de l'appui des autorités civiles et militaires, des corps élus, et secondés par la population lyonnaise, nos tireurs seront certainement à la hauteur de leur renommée d'organisateur émérites et d'hôtes aimables; le Concours national qu'ils préparent a, d'avance, sa place indiquée dans les fastes du tir.

Les Légionnaires du Rhône

Nos braves légionnaires du Rhône ont célébré avec une solennité imposante le vingtième anniversaire du glorieux et héroïque combat de Nuits.

Partis par train spécial, le dimanche 21 décembre, ces héros de l'année terrible ont retrouvé en Bourgogne l'accueil fraternel et enthousiaste qui les y attend à chaque séjour.

Nos compatriotes étaient accompagnés d'une délégation de la municipalité lyonnaise, ayant à sa tête M. Gailleton, maire de Lyon, MM. Bouvagnet, secrétaire général de la Préfecture du Rhône, et Burdeau, député.

Une réception chaleureuse était préparée par la population nuitonne et M. Lécivain, maire de Nuits, a souhaité cordialement la bienvenue aux arrivants, en rappelant avec émotion les fêtes du 30 octobre 1887, à Lyon.

A deux heures, un immense cortège formé de plus de vingt associations et précédé de M. Pondeveaux, et de la *Fantase Lyonnaise*, se dirige vers le monument élevé sur le champ de bataille et inauguré définitivement en décembre 1885. Parmi les Sociétés présentes, on remarque les *Mobiles de la Gironde* et la délégation de l'*Avenir* de Lyon, Société de gymnastique.

De nombreuses couronnes sont déposées.

M. Lécivain parle le premier; après lui, M. Gailleton rappelle qu'en décembre 1871, il est venu avec M. Hénon poser la première pierre du monument.

MM. Bizouard-Bert, député, Pondeveaux, président des *Légionnaires du Rhône*, Sansbœuf, ancien président de l'*Union des Sociétés de gymnastique de France*, prennent aussi la parole.

Tous ces discours, remplis de sentiments élevés, sont écoutés religieusement par l'assistance qui applaudit longuement les affirmations reconfortantes des orateurs.

Le cadre de ce modeste bulletin ne nous permet malheureusement pas de les reproduire tous. Cependant, l'éloquent discours de M. Pondeveaux nous paraît mériter, par excel-

lence, une place dans ces colonnes, quoique nous ne puissions en donner que les principaux extraits.

M. Pondeveaux, président des *Légionnaires du Rhône*, nous permettra, en même temps, de rappeler à nos adhérents que nous avons le grand honneur de le compter parmi nos membres donateurs et qu'il a appartenu au Comité fondateur de l'*Union patriotique du Rhône* (1887-88).

M. Pondeveaux s'est exprimé ainsi :

« Tous, nous ressentons, à côté des regrets que nous inspire le souvenir de nos morts glorieux, la joie profonde de voir la France redevenue puissante et respectée, grâce au fortifiant exemple qu'ils nous ont légué.

« N'est-ce pas, en effet, au dévouement et au sacrifice de ceux de ses enfants qui versèrent leur sang sur les champs de batailles de la Défense nationale que notre pays a dû de n'avoir jamais à désespérer de l'avenir ?

« Nuits, Châteauneuf, ces noms que ce marbre rappelle, sont aujourd'hui du domaine de l'histoire.

« A elle de dire si les fils de la cité lyonnaise, s'arrachant à leurs foyers pour répondre à l'appel du Grand Patriote que nous pleurons encore, firent leur devoir dans ces sanglantes journées.

« Ceux qui partagèrent leurs périls, sans obtenir comme eux cette mort pour la Patrie, qui est la suprême récompense des héros, ne peuvent que s'incliner et attendre en silence le jugement que porteront sur ces événements ceux qui les apprécieront plus tard dans le calme et l'impartialité qui président aux arrêts de la postérité.

« Mais, si je n'ai pas à remplir la mission difficile de l'historien, il me sera permis cependant de dire que ce sentiment profond du devoir, cet amour ardent de la Patrie qui animaient si puissamment nos regrettés frères d'armes, nous avons eu la consolation de les voir se conserver vivants et forts chez ceux qui leur ont survécu.

« La Société des *Légionnaires du Rhône* a gardé comme un feu sacré sur lequel on veille avec un soin pieux, la tradition de ses camarades morts à l'ennemi.

« Après vingt ans écoulés, il semble que ces souvenirs n'aient été affaiblis en rien parmi nous.

« C'est grâce à une élévation de sentiments, à une constante harmonie d'idées et à une persévérance que n'ont rebuté ni obstacles ni difficultés, que cette Société est parvenue à constituer une puissante association patriotique, dont on ne trouve peut-être pas ailleurs d'équivalent.

« Elle a apporté dans la réalisation de cette tâche, un sentiment de patriotisme et d'union, un esprit d'étroite solidarité qui devaient assurer son succès et sa prospérité.

« Née des événements de 1870-71, elle leur survivra longtemps, j'en ai la ferme confiance et elle restera au milieu de notre population, comme un souvenir et un exemple. (*Langue salve d'applaudissements*).

Après cette cérémonie, les Sociétés se sont rendues en pèlerinage au cimetière où se trouve le monument funéraire des soldats morts en 1870, puis au monument du franc-tireur martyr, Mesny de Boisseau.

Le soir, un grand banquet réunissait tous les invités et leurs hôtes.

Parmi les discours prononcés, retenons celui de M. Burdeau, qui s'est écrié, évoquant le souvenir de la patrie : « Il n'y a pas un seul pouce de terrain qui n'ait été arrosé par le sang des nôtres. La France ne peut pas rester démembrée, car autant vaudrait lui enlever une partie de son âme. » (*Applaudissements chaleureux*).

Faute de place, nous ne pouvons davantage nous étendre sur le compte rendu de ces fêtes si françaises, ni parler autrement que pour les citer, de celles qui se sont suivies à Beaune et à Vosne-Romanée.

Ces manifestations enthousiastes ont réchauffé tous les cœurs et rendu une nouvelle force à deux sentiments impérissables : l'espérance dans un avenir réparateur pour la Patrie, la confiance dans sa force et dans ses destinées.

L'ARBRE DE NOEL

A LYON

Chaque année, la salle de la Bourse est trop petite pour contenir la foule qui s'y presse, le 25 décembre, autour de l'arbre de Noël, dressé et garni par les soins de la Société de secours alsacienne-lorraine.

La fête de cette année ne l'a cédé en rien à ses sœurs ai-

nées, grâce au dévouement des donateurs et organisateurs, grâce aussi au concours de nombreux artistes parmi lesquels M. Bourgeois, sans oublier l'excellente musique du 121^e de ligne, chef M. Houwenaeghel.

Après la partie musicale, M. le docteur Monoyer, président de la Société de secours alsacienne-lorraine et membre de l'*Union patriotique du Rhône*, a prononcé une allocution vibrante de patriotisme dont voici les principaux passages :

« Mesdames, Messieurs, s'écrie-t-il, voilà 20 ans que la Société de secours Alsace-Lorraine existe ! Voilà 20 ans qu'elle travaille à alléger pour nos malheureux compatriotes les conséquences inévitables d'une migration imposée ! Voilà 20 ans qu'elle élève les jeunes générations dans l'amour de la patrie française, dans le culte de souvenirs douloureux et dans l'attente d'une prochaine réalisation de nos plus chères espérances ! Dans un an, la Société aura atteint sa majorité légale et j'espère voir son 21^e anniversaire marqué par un acte qu'elle considérera comme une juste récompense de ses efforts passés et comme un encouragement à persévérer dans sa voie laborieuse.

« Vingt ans ! qui eût osé prédire, en 1870, une si longue durée à une œuvre comme la nôtre ?

« Combien de temps nous reste-t-il à vivre ? L'avenir nous le dira. Ah ! si nos vœux pouvaient avoir quelque influence sur la marche des événements, la Société de secours Alsacienne-Lorraine ne tarderait pas à disparaître avec la cause qui l'a fait naître et qui nous oblige à la conserver.

« En attendant l'heure bénie qui marquera la fin de nos épreuves et la reconstitution de la famille française, au grand complet, nous n'avons qu'à poursuivre la mission bienfaisante et patriotique qui nous a été léguée par nos devanciers, et c'est à quoi nous nous employons du mieux que nous pouvons.

« En célébrant la fête de Noël, nous ne recherchons pas seulement l'occasion de procurer quelques instants de plaisir aux enfants de nos compatriotes ; nous visons plus haut : cette fête, à la mode alsacienne, avec le sapin traditionnel, est le symbole des chères provinces que nous regrettons depuis vingt ans ; aux hommes faits, elle rappelle des temps plus heureux, elle perpétue le souvenir toujours vivace du pays natal ; aux jeunes générations, elle enseigne à faire leur profit des leçons du passé et à se tenir prêtes à défendre le sol sacré de la patrie, de la patrie française tout entière. Et nous, les anciens, nous mettons notre confiance dans cette jeunesse forte et vigoureuse, l'armée de demain !

« Charité et patriotisme, telle est la devise de la Société de secours Alsace-Lorraine, tel est le but de cette fête de Noël.

« Voilà pourquoi nous avons l'appui de tous les cœurs généreux qui compatissent aux infortunes imméritées et de tous les patriotes qui aspirent à voir la France grande, puissante et intacte comme elle l'a été avant les calamités de l'année terrible ». (Applaudissements répétés).

Après une quête fructueuse, la distribution des cadeaux aux enfants alsaciens-lorrains a terminé cette cérémonie toujours attachante.

Oui, bientôt, espérons-le, le sapin alsacien poussera de nouveau sur une terre française.

A BOURG

Pour la première fois, la ville de Bourg a eu aussi sa fête de l'Arbre de Noël, cérémonie établie d'une façon définitive par la constitution d'une œuvre qui en assure désormais le fonctionnement annuel et régulier.

Fondée le 31 juillet et née de l'inspiration d'un véritable apôtre de patriotisme et de philanthropie, notre ami Louis Parant, l'*Œuvre de l'Arbre de Noël* a recueilli, en trois mois, en dehors des vêtements et de différents lots, une somme de 3,000 francs, sur laquelle la Société de gymnastique, l'*Alouette des Gaules*, à elle seule, a versé 485 francs.

Une tombola a été organisée et produira environ mille francs.

Grâce à ces brillants résultats, une fête enfantine a pu être donnée le dimanche 21 décembre, au Théâtre de Bourg, fête au cours de laquelle près de sept cents enfants ont été mis en possession de dons utiles, consistant surtout en vêtements ; l'agréable a aussi fait son apparition sous forme de gâteaux et de jouets.

Comment pourrait-on assez féliciter les promoteurs de semblables créations ?

Faire aimer la Patrie, en rendre le ciel plus clément aux malheureux, aux petits enfants, n'est-ce pas la une des plus belles formes du patriotisme ?

Le Gérant : FÉLIX SANAÖZE